



Syndicat d'Infirmiers Libéraux

11, Chemin d'En Paris - 81500 Saint-Lieux-Lès-Lavaur

Tél. : 06 76 30 84 78

E-mail : contact@onsil.fr

Madame Stéphanie Rist
Ministre de la Santé, des Familles
De l'Autonomie et des Personnes handicapées
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Thiron Gardais, le 15 avril 2026

Objet : Risque de rupture des soins à domicile

Madame la Ministre,

La hausse du carburant met en péril l'organisation des soins à domicile assurés par les infirmiers libéraux.

Professionnels parmi les plus gros rouleurs, nous dépendons entièrement de nos déplacements pour soigner.

Face à l'augmentation des coûts, aucune mesure adaptée n'a été mise en place. Les conséquences sont déjà visibles : limitation des tournées, refus de patients.

Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat (-38 % depuis 2009) et d'indemnité de déplacement insuffisante (2,75 € brut), la situation n'est plus tenable.

Nous vous demandons de soutenir et porter, au sein du Gouvernement, les mesures suivantes :

- une revalorisation immédiate de l'indemnité de déplacement ;
- la mise en place d'une aide spécifique au carburant ;
- un accompagnement réel à la transition vers des véhicules électriques, adapté aux contraintes des tournées.

Garantir l'accès aux soins à domicile suppose une mobilisation rapide.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Diane Braccagni Desobeau
Présidente.

www.onsil.fr

Destinataires :

Monsieur Sébastien Lecornu, Premier ministre ;

Monsieur Thomas Fatôme, Directeur général de la Cnam (Cnam) ;

Monsieur Guillaume Couillard, Directeur délégué à la gestion et à l'organisation des soins à la CNAM (DGOS) ;

Monsieur Pierre Pibrile, Directeur de la sécurité Sociale (DSS).